

Une ville tranquille, c'est d'abord une ville humaine

C'est d'une nouvelle politique de tranquillité urbaine qu'Antony a besoin. Reposant essentiellement sur les facteurs humains, elle promouvra le « bien vivre ensemble ».

L'affaire de tous

La sécurité, la vigilance doivent être l'affaire de tous les agents communaux intervenant en ville. Elles et ils seront sensibilisés à la détection de situations anormales (bris de vitre, fuites de liquides, poubelles non-rentreées...) préjudiciables à la qualité de vie et justifiant l'intervention de la police municipale.

1. Une Maison de la Tranquillité sera créée, où se retrouveront les policiers municipaux, les ASVP (agents de sécurité de la voie publique), les animateurs et médiateurs. Des conseils de quartier, les réseaux d'associations et la démocratie participative contribueront au tissage de liens sociaux.

Chuuut !

Les nuisances sonores sont un fléau. Nous porterons une attention particulière au bruit de la circulation automobile, ferroviaire et aérienne, et aux travaux.

SEULEMENT 5 POLICIERS MUNICIPAUX POUR 62 570 HABITANTS ! Nous en recruterons 20 à 25.



2. La Police Municipale, qui ne compte actuellement que 5 agents !, sera renforcée avec 20 à 25 recrutements, bénéficiant du régime indemnitaire, d'une formation et des équipements nécessaires pour gagner en visibilité, effectuer des patrouilles en VTT... Toutefois, elle ne sera pas munie d'armes à feu : la Police Nationale doit être la seule force de l'ordre armée.

3. L'action des ASVP sera consacrée en priorité aux stationnements gênants, sur trottoirs pour favoriser et sécuriser la circulation des piétons, et sur chaussée pour sécuriser les cyclistes.

4. Il faut en finir avec les arrêtés du maire qui ne servent qu'à donner une image positive, mais ne sont pas respectés : interdiction du glyphosate, des véhicules à l'arrêt moteur tournant, des règles de circulation. Les arrêtés sont pris pour être appliqués, ils le seront.

Efficacité en question

Le « tout vidéosurveillance » a eu son temps. Aujourd'hui, il est mis en question... même dans l'entourage du maire sortant. Sitôt élus, nous évaluerons les dispositifs de sécurité en place (caméras, Voisins vigilants). S'ils sont vraiment probants, ils seront encadrés par un comité d'éthique. Sinon, ils seront abandonnés.

7. Pour une ville tranquille et sûre, bien d'autres mesures seront prises pour lutter : contre les pollutions atmosphériques et lumineuses, contre l'imperméabilisation des sols et les inondations, contre l'envahissement des trottoirs par des poteaux, panneaux, bornes, vélos, trottinettes et motos, contre l'ennui des jeunes (en offrant une activité culturelle et/ou sportive à chacun et chacune).

PROCHAINES RÉUNIONS du collectif

- Mercredi 19 février à 20h, Centre André Malraux
- Vendredi 28 février à 20h30, Espace Lasson
- Vendredi 6 mars à 20h30, Espace Lasson
- Mardi 10 mars à 20h, Salle du Mont Blanc

ATELIERS

- « Ville intelligente, ville connectée et transition écologique » 20 février-20h30-Salle Lasson (à côté du cinéma, côté marché)
- « Mobilité, Orlyval » 4 mars-20h30-Salle Lasson (à côté du cinéma, côté marché)

Ouverts à toutes et tous !

La culture permet l'ouverture sur les idées et les émotions, l'ouverture aux autres et au monde, par l'entremise du travail d'artistes, penseurs, scientifiques et écrivains. L'action culturelle, pour sa part, vise à développer l'éducation, notamment artistique, à encourager la création et la diffusion des œuvres, et à mieux voir le monde qui nous entoure.

La politique culturelle que nous proposons est destinée à toutes et tous. Elle permettra les rencontres entre les artistes et le public, grâce notamment à des projets où les habitants peuvent s'impliquer dans la démarche de création : à l'exemple du film *La Marseillaise* réalisé en 2018 par les jeunes du Noyer Doré avec l'association Activ' Doré.

Pour développer l'éducation, la pratique artistique et culturelle et la lecture :

- Nous créerons une école municipale des arts avec des professeurs qualifiés. - Nous mettrons en place des études artistiques, sur le modèle des études sportives.

Pour assurer l'accès de tous à ces activités :

- Des cours seront décentralisés dans les quartiers, et les tarifs seront adaptés à tous les revenus.

Le droit à la culture, pour chacune et chacun

- La pratique amateur et associative (orchestres, chorales, théâtre...) sera subventionnée sur la base de conventions. - Le bibliobus sera rétabli. - Les projets artistiques dans les écoles seront soutenus.

Pour favoriser la diffusion et la rencontre avec les artistes :

- Certaines actions culturelles seront gratuites. - Un espace d'art contemporain sera créé. - La médiation culturelle sera développée. - Dans la ville, seront installées des œuvres choisies en associant les citoyens.ne.s, etc.

Pour développer la culture scientifique, citoyenne, écologique :

- Nous soutiendrons les associations scientifiques, environnementales, Université populaire, visant notamment à diffuser les enjeux climatiques, énergétiques, sociaux et économiques - Nous redynamiserons les jumelages et l'ouverture culturelle internationale.



Jean-Pierre Dalbéra - DR

Nous veillerons à la pérennité des activités associatives actuellement hébergées dans le centre André Malraux (voué à destruction dans le cadre d'AntonyPôle).

Enfin, nous protégerons et mettrons en valeur le patrimoine local architectural, culturel, environnemental et historique, au-delà des Journées du patrimoine.

Des projets citoyens

Tous ces projets seront construits avec les habitants, les collectifs d'artistes, les centres et animateurs socio-culturels, le Padaf, les groupes amateurs et les associations. Les services d'action culturelle seront renforcés. Les Maisons de quartiers et leurs animateurs deviendront de vrais centres socio-culturels. Le financement du Théâtre Firmin Gémier sera assuré.

NOTRE SITE :
antonyterrecitoyenne.org
Facebook /antonyterrecitoyenne
Twitter @antonycitoyenne
Tel. 01 84 19 69 33

Collectif de citoyen.ne.s, de membres d'associations et de partis politiques

avec la participation de Citoyens à Antony, Europe Ecologie les Verts, Génération.s, La France Insoumise, Parti Communiste Français, Parti Radical de Gauche

ANTONY - ELECTIONS MUNICIPALES 15 et 22 MARS 2020

Antony Terre Citoyenne

L'union des Citoyens, de la Gauche et de l'Écologie

Le sport pour tous a besoin de vitamines

18 000 sportifs à Antony, adhérents à plus de 40 clubs, aux associations scolaires, à l'Ecole municipale des sports... Le chiffre a de quoi impressionner ! Toutefois, quand on y regarde de plus près, on découvre que le sport pour tous a encore du chemin à parcourir, et le soutien d'une municipalité déterminée lui sera utile.

Ci-dessous, le regard et les propositions d'Antony Terre Citoyenne.

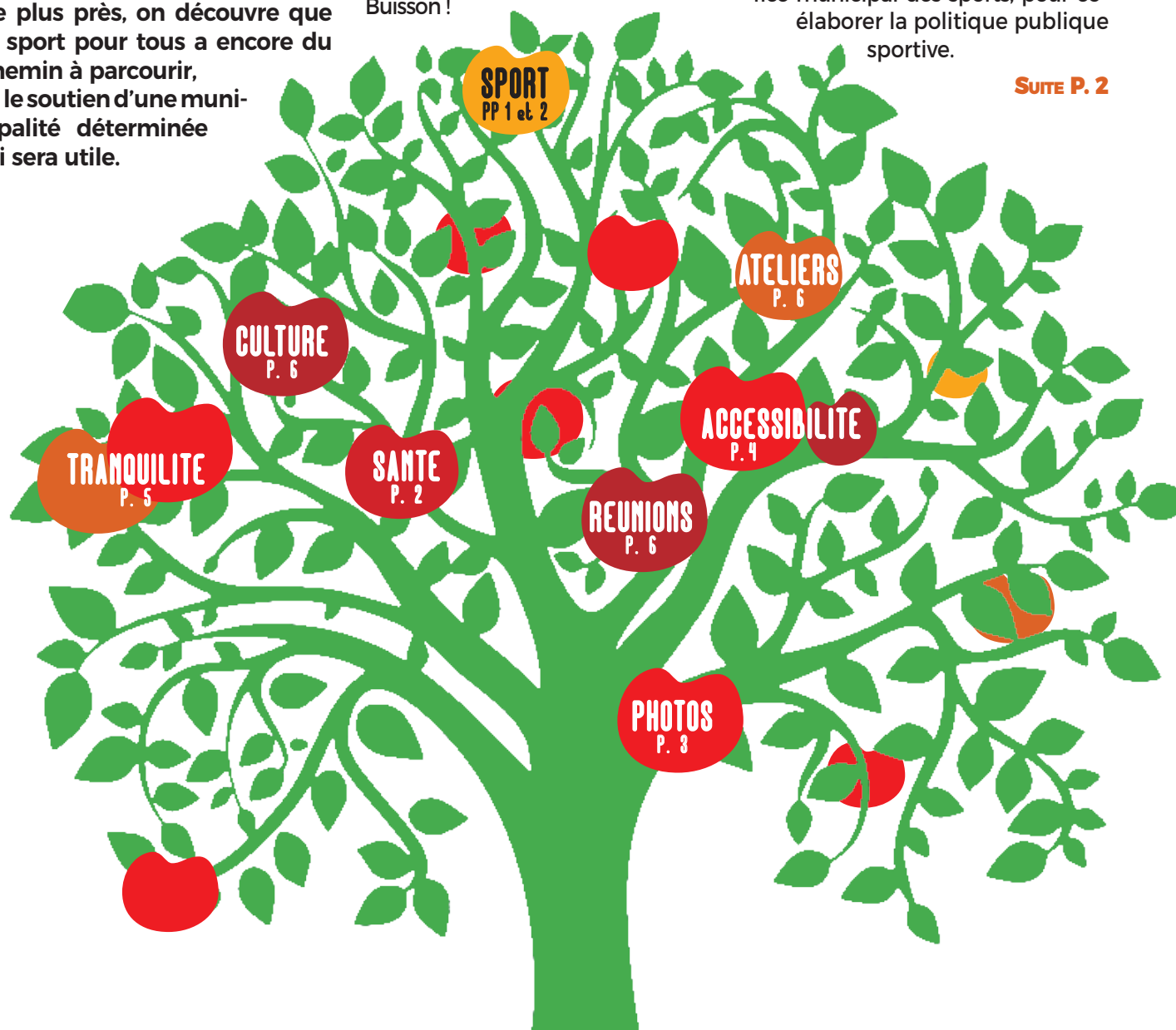
Premier constat. Les femmes, majoritaires dans la population, ne forment qu'un gros tiers (37%) des inscrits dans les clubs !

Autre constat : les foyers aisés pratiquent en club 2 à 3 fois plus que les familles populaires. Injustice sociale confirmée à l'Ecole municipale des sports, dont 29 inscrits viennent du Noyer Doré contre 150 de Ferdinand Buisson !

On l'a compris, le sport pour tous a besoin de vitamines ! La future municipalité Antony Terre Citoyenne agira pour que le sport (notamment le sport loisir) soit développé vers toutes et tous, dans la diversité des pratiques, et avec des accents particulier vers les jeunes filles et les femmes, les habitants des quartiers populaires, chômeurs, personnes en situation de handicap.

Pour cela, elle réactivera un Conseil citoyen du sport ou un Office municipal des sports, pour co-élaborer la politique publique sportive.

SUITE P. 2



Le sport pour tous

SUITE DE LA P. 1

Elle développera la pratique sportive féminine dès l'école (études sportives, EMS...) et au travers des conventions avec les clubs.

Elle incitera les clubs à développer les actions vers les publics éloignés ou fragiles, à partir à la conquête des quartiers, à pratiquer des tarifs accessibles à tous et progressifs. La question du coût de la licence sera intégrée dans la politique de subventionnement. La gratuité sera envisagée pour certaines familles, et un coupon sport pourra être mis en place pour permettre à chaque enfant de pratiquer un sport.

Une commission de contrôle financier citoyenne sera créée, et sera attentive aux risques de dérives d'associations subventionnées (comme ce fut le cas avec Antony Sport Football).

D'autres mesures encore seront prises ou étudiées : l'accès équilibré aux installations sportives pour tous les clubs, la possibilité d'ouvrir des installations aux pratiquants libres, l'implantation d'installations en accès libre pour pratiques urbaines, etc.

Enfin, des postes d'éducateurs sportifs seront créés, pour aider au développement du sport.

Les yeux grands ouverts

L'omerta est brisée. Des sportives révèlent ce qu'elles ont subi, et l'ampleur du scandale qui frappe le sport. Nous serons particulièrement vigilants sur les agissements sexistes et les violences envers les femmes dans le sport.

Aux petits soins pour la santé

A Antony, l'accès aux médecins devient difficile. Les généralistes se raréfient, certains partant en

La retraite en bonne santé !

Nous agirons contre le recul de l'âge de la retraite, qui use les organismes. Et la retraite en bonne santé c'est possible : avec nous, + de moyens pour les services publics.

retraite sans être remplacés. Antony n'est pas la Lozère, et pourtant des quartiers sont en voie de

désertification médicale. Côté spécialistes, notre ville en compte un bon nombre... mais principalement en secteur 2, voire non conventionnés, d'où des dépassements d'honoraires qui font reculer les plus modestes. Au sein de la population, il y a des publics qui cumulent les facteurs de fragilité et sont ainsi conduits à renoncer aux soins. Par un dialogue citoyen, nous établirons, un diagnostic partagé complet de la situation sanitaire antonienne.

Le premier objectif de notre action sera d'assurer la santé à tous. Nous créerons une Maison de Santé, avec une tarification au forfait favorisant la prévention. Elle sera aussi chargée de l'information sur l'accès et les parcours de soins et disposera d'antennes ou de per-

manences dans d'autres quartiers. Nous nous engagerons dans un contrat local de santé comportant un volet sur l'accès aux soins primaires des populations les plus précaires. Dans les nouvelles opérations immobilières, nous imposerons des appartements adaptés pour la vie des seniors en perte d'autonomie et réserverons un local pour un professionnel de santé exerçant en secteur 1. Nous favoriserons l'autonomie et le maintien à domicile, et ferons étudier la création d'un EHPAD public sur le Sud du territoire Vallée Sud Grand Paris.

La prévention sera notre second objectif. Nous promouvoir les activités physiques et faciliterons les déplacements de tous (piétons tout d'abord) par un plan de libération des trottoirs.

Nous déciderons un moratoire sur l'implantation des antennes téléphoniques 5G jusqu'à ce que les réserves sur leur nocivité soient levées. Nous entreprendrons la rénovation architecturale des écoles pour favoriser l'éclairage naturel dans les classes, ce qui devrait avoir un impact favorable sur l'incidence des myopies et sur celle des cécités à long terme. Nous ferons la chasse aux nuisances sonores, aux pollutions atmosphériques, à l'habitat insalubre, aux contenants en plastique. Nous mettrons en œuvre la Charte Ville Zéro Perturbateurs endocriniens, adhérerons au réseau français des villes-santé de l'OMS, et généraliserons une alimentation éco-responsable en restauration scolaire.



Une femme, un homme, une équipe



Collectif de citoyen.ne.s, de membres d'associations et de partis politiques avec la participation de Citoyens à Antony, Europe Ecologie les Verts, Génération.s, La France Insoumise, Parti Communiste Français, Parti Radical de Gauche, Parti Socialiste

Situation de handicap, et accessibilité

Parlons mobilité.

Il y a les handicaps qu'on voit, et les autres ! Nous souhaitons prendre en compte les spécificités liées à TOUS les handicaps, physiques, mentaux, psychiques... et garantir l'accessibilité maximale de notre ville et de ses équipements.

Nous mènerons une politique globale et cohérente :

- les pistes cyclables doivent intégrer l'accessibilité des trottoirs aux piétons et aux personnes en situation de handicap notamment visuel ou en fauteuil. Sur les trottoirs, une réglementation s'impose ; pour que l'espace de marche soit le plus dégagé possible, les poubelles et les 2 roues devront être placés -en concertation avec les intéressés- le long des murs ou entre les voitures.

- Il faudra en finir avec les gymkhanas dangereux pour les personnes en situation de handicap :

- structures en bois interdisant certains accès sur les trottoirs, plots au milieu des trottoirs, pistes cyclables mal placées ou mal signalées au sol, trottoirs sans cesse ouverts et réouverts par des travaux, zones accidentogènes à éliminer. L'attribution des places de stationnement handicapés devra se faire dans la transparence.

Parlons accessibilité.

Nous travaillerons, avec les personnes concernées, à une accessibilité maximale des bâtiments de la ville : mise en place et respect d'une charte d'accessibilité des bâtiments publics, en commençant par la nouvelle bibliothèque Jean Zay ; recommandation inscrite au prochain PLU de placer les interphones (vocalisés !) et sonnettes à hauteur d'enfants et de fauteuil ; incitation à faire évoluer l'existant par une coopération avec les commerces et copropriétés ; soutien financier aux personnes qui ont besoin d'adapter leur domicile ; aménagement des vieilles écoles pour que toutes les classes puissent accueillir des élèves en situation de handicap.



Parlons transports.

Avec les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les enfants, nous travaillerons à rendre accessible le Paladin, en garantissant la place pour les fauteuils roulants, en bannissant les démarrages brusques... Nous travaillerons à l'équipement des arrêts de bus de bornes vocales activables, etc.

Parlons internet et numérique.

Des domaines déjà complexes pour le commun des mortels, mais trop souvent inaccessibles pour les personnes en situation de handicap ! Cela implique de ne pas tout faire reposer sur le numérique, et de toujours avoir en tête l'accessibilité pour tous : claviers et écrans (non tactiles !) à bonne hauteur, vocalisés, avec repères en relief ; accessibilité des sites municipaux au plus grand nombre de navigateurs et lecteurs ; pour le remplissage de formulaires (ex : budget participatif), proposer un moyen alternatif pour les gens n'ayant pas internet ou rencontrant des difficultés ; rendre accessible les publications en pdf de la mairie et du conseil municipal, etc.

Parlons prise en charge et aide à la personne.

Il faut combler le déficit en matière de prise en charge de jour des

personnes en situation de handicap mental : en renforçant la coopération avec les associations ; en créant les structures adéquates ; en favorisant tant que possible la mixité afin que les personnes en situation de handicap mental ne soient pas qu'entre elles. Il faut aussi soutenir les équipes enseignantes pour l'intégration des élèves en situation de handicap. Concernant l'aide à la personne, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (territoire ZÉRO chômeur de longue durée), il conviendra de proposer des solutions d'aide à l'entretien et aux courses à très bas coût via la création d'une association, de proposer le recours à une personne venant régulièrement pour assurer la lecture du courrier et autres aides dans les papiers et documents écrits. Enfin, nous mettrons en place, en coopération avec le département et la région, les structures adaptées pour permettre aux personnes en situation de handicap de s'insérer sans les réduire à leur handicap.

Pour conclure, nous organiserons une ou plusieurs fois par an des ateliers de sensibilisation, où les personnes en situation de handicap viendront expliquer les comportements à tenir : gestes utiles, gestes blessants ... Les agents communaux et les conducteurs du Paladin seront associés à ces formations.